

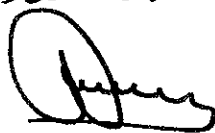
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française
 (1) Provincial et communal

- (1) Libre-confessionnel
 (1) Libre-non-confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2),
 Jean STEENSELS Président du Conseil de Coordination

Date et signature :

le 30/04/07


2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**INFORMATIQUE : DECOUVERTE D'UN LOGICIEL DE PUBLICATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR.**

Code de l'unité de formation (3) : 75 43 80 U21 EA	Domaine de formation (4) : 709
---	-----------------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ..1... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
 Du degré : (1) inférieur (1) supérieur

 (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...1... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

INFORMATIQUE : DECOUVERTE D'UN LOGICIEL DE PUBLICATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR.

Code de l'unité de formation (3) : 754380 U21 E1	Domaine de formation (4) : 709
---	-----------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire d'utilisation de logiciels	CT	S	15
Part d'autonomie		P	3
Total des périodes			18

v

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date :10.06.07.....

Signature :



J. LEONARD
Administrateur pédagogique

INFORMATIQUE : DECOUVERTE D'UN LOGICIEL DE PUBLICATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR.

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

A l'issue de cette unité de formation, l'étudiant aura acquis les connaissances et les aptitudes suffisantes pour :

- Cette formation doit permettre à l'étudiant de réaliser différents travaux informatisés de publication assistée par ordinateur. Exemples de travaux à réaliser : pochettes de cd, cartes de visite, petite publicité etc.

INFORMATIQUE : DECOUVERTE D'UN LOGICIEL DE PUBLICATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- Les candidats devront faire la preuve de connaissance suffisante dans le domaine de l'édition assistée par ordinateur

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

- Attestation de réussite d'une UF informatique : édition assistée par ordinateur.

INFORMATIQUE : DECOUVERTE D'UN LOGICIEL DE PUBLICATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR.

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de 15 étudiants.

Le local doit être adapté au nombre d'élèves, disposer de l'équipement adéquat.

INFORMATIQUE : DECOUVERTE D'UN LOGICIEL DE PUBLICATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable de :

- Démarrer le logiciel ;
- D'utiliser la fonction d'aide ;
- D'utiliser les menus, les barres d'outils, les règles, marges, repères de grille, etc. ;
- Créer des zones de texte, wordart, etc. ;
- Créer, modifier, enregistrer une composition ;
- Mettre en page une composition : format des pages, en-tête, pied de page, numérotation ;
- Créer et gérer des tableaux, cadres, bulles, etc. ;
- Insérer des objets graphiques, textes, à partir de fichiers, d'un scanner, appareil photo numérique etc. ;
- Manipuler les objets : déplacer, copier, coller, alignement, rotation, grouper, etc. ;
- Réaliser des livrets, cartes postales, brochures, cartes de visite, catalogue, carte de visite, pochettes de cd, cartes de visite, petite publicité, etc. ;
- Utiliser le publipostage et la fusion de documents ;
- Utiliser les assistants ;
- Importer des documents Word et Excel.

INFORMATIQUE : DECOUVERTE D'UN LOGICIEL DE PUBLICATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable, face à une situation définie, de réaliser une composition mettant en œuvre les principales fonctionnalités de base du logiciel.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte:

- de sa capacité à intégrer l'ensemble des notions acquises au cours de l'unité de formation : tableau, publipostage et insertion de graphiques et textes à partir d'un scanner.
- Du respect des conditions des consignes ;
- De la maîtrise des techniques utilisées ;
- De la minutie appliquée dans le travail.
- De la créativité.

INFORMATIQUE : DECOUVERTE D'UN LOGICIEL DE PUBLICATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR.

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier une expérience actualisée et professionnelle dans l'utilisation du logiciel concerné..